Le Défi de la Sécurité Alimentaire au Liban.

Par :

Dr Adel Cortas.

Ancien Ministre de l’Agriculture.

Président de l’Association Libanaise de Nutrition et de Développement (LAND).

Président de l’Association Libanaise des Amis de l’Eau.

 Ministère de l’Environnement et le Forum Francophone des

 Affaires (FFA)

 Hôtel Habtour, Sinn El-Fil.

 AoÛt , 2013.

Le Défi de la Sécurité Alimentaire au Liban

Par

Dr. Adel Cortas

1. **Introduction : Definition de la sécurité alimentaire.**

L’objectif principal de cette présentation est de passer en revue et d’analyser les problèmes qui constituent le défi de la sécurité alimentaire au Liban.

La présentation comprend les chapitres suivants :

* Définition de la sécurité alimentaire.
* Les conditions de la sécurité alimentaire au Liban.
* Les problèmes nutritionnels du Liban.
* Politiques et programmes d’intervention dans le domaine de sécurité alimentaire.
* Comment intégrer la nutrition dans les projets de développement rural ?
* Conclusion et recommandations.

Le Sommet Mondial sur la Sécurité Alimentaire, en 1996, tenu par la FAO, a défini la Sécurité Alimentaire comme la situation où chacun, en tout temps, a économiquement, socialement et physiquement, accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive, qui satisfait ses besoins nutritionnels et ses préférences alimentaires, pour lui permettre de mener une vie active et saine.

Donc, pour mesurer l’étendue de la sécurité alimentaire dans un pays déterminé, il faut passer en revue les points suivants :

1. **Capacité de production** : Mesurer la capacité productive de ce pays pour se nourrir lui-même. Dans quelle mesure ce pays est capable d’accéder à sa propre consommation alimentaire ? Et dans quelle mesure le développement technologique et la capacité de production, dans le pays se font sans nuire à l’environnement et des ressources naturelles : eaux d’irrigation et terres agricoles.
2. **Disponibilité :** Si la capacité productive propre du pays est limitée, elle pourrait être remplacée par la capacité du pays d’importer le nécessaire de besoins alimentaire de l’étranger quand on ne peut pas le produire dans son pays propre .
3. **Accès à la production alimentaire** selon le niveau de revenu et de pauvreté de la population. Surtout pour la population non-agricole, son niveau économique et son revenu déterminent et limitent son accès à se procurer les quantités qu’ils ont besoin pour se nourrir d’une façon saine et nutritive. Amartya Sen, dans son dernier discours MacDougall,à la FAO, a été catégorique et très clair à ce sujet. Selon lui la sécurité alimentaire d’un pays n’est pas déterminée par sa capacité de production comme elle est déterminée par le niveau économique de sa population et sa capacité de se débarrasser de la pauvreté, en général.
4. **Stabilité d’approvisionnement** : il faut que l’approvisionnement se fasse d’une façon régulière, que ce soit dans un marché libre ou dans le cadre d’un mécanisme régulateur des autorités publiques.
5. Prendre en considération **le coût économique** de toute stratégie de développement agricole. Chaque action ou prise de position il faut qu’elle soit compétitive a l’échelle internationale. Autrement, il ne sera pas dans l’intérêt du Liban d’y souscrire.
6. **Bien-être de la population rurale** par rapport aux autres parties de la population nationale. C’est ce qui est compris dans les termes de la définition de la sécurité alimentaire, qui sont sous-entendus dans les termes de « vie active et saine ». Il faut que le niveau sanitaire de la population rurale soit, au moins, au même niveau que la population urbaine.

**II. Les conditions de la Sécurité Alimentaire du Liban.**

Dans le cas du Liban

Il est admis actuellement que la population libanaise résidant sur le territoire libanais est aux alentours de 4.2 Million d’habitants en 2012, ce qui fait une augmentation de 25% à partir de 3.5M d’habitants en 1992. A ce chiffre il faut ajouter au moins 1.2M de main d’œuvre étrangère, y compris au moins de 1.00 M de main d’œuvre Syrienne qui travaillent d’une façon permanente ou saisonnière au Liban. Il faut y ajouter 400.000 palestiniens et touristes. Et dernièrement, il y a eu l’exode de réfugiés syriens qui est estimé à 1,25 Million.

Pour résumer et pour être plus précis sur le nombre des résidents effectifs au Liban, il faut compter :1. Population purement libanaise, résident au Liban 4.200 M.

2. Main d’œuvre étrangère 1.200 M

3. Touristes 0.400 M

 4. Réfugiés syriens et palestiniens :1.250 M

1. Sa capacité de production agricole est limitée par la disponibilité des terres irriguées qui ne dépassent pas les 120.000 HA environ et presque la même superficie de terres non-irriguées.
2. L’impact négatif du changement du climat qui se traduit par un réchauffement excessif, qui conduit à son tour à une sècheresse détrimante à la productivité agricole, et par des inondations désastreuses.
3. La main d’œuvre agricole qui est, dans sa majorité, une main d’œuvre étrangère, surtout syrienne ou palestinienne.
4. Le niveau de revenu et de pauvreté de la population rurale. Une population démunie et pauvre ne peut pas produire. Or la population rurale libanaise, surtout dans le Nord de la Bekaa et dans le Akkar, est bien plus pauvre que dans n’importe quelle région urbaine du Liban. A cette situation vient s’ajouter l’afflux des refugiés syriens, comme nous allons le voir ailleurs.

Il faut admettre aussi que la pauvreté relative est source de la dégradation poussée des ressources naturelles dans le pays.

1. Conditions des femmes rurales et leurs contributions à l’effort productif agricole au Liban. Il faut avouer que ce rôle est plutôt biaisé par rapport au rôle joué par les hommes
2. Le degré de développement technologique et la contribution de la recherche et vulgarisation agricole au développement de l’agriculture. Dans ce domaine le Liban a atteint un niveau très avancé dans toute agriculture irriguée, que ce soit pour les fruits d’exportation (pommes, agrumes, bananes, cerises) ou les légumes d’exportation (pommes de terre, oignons, etc…) et dans le domaine avicole (œufs et poulets.)
3. Mais malgré tous ces progrès le Liban reste tributaire de l’Etranger pour sa sécurité alimentaire surtout pour les importations de blé, des fourrages, des huiles végétales, des produits laitiers et de la viande rouge.
4. Pour que nous puissions bien classer le Liban par rapport aux autres pays du Proche- Orient et de l’Afrique de Nord, étudions de prés le tableau suivant :

Tableau : Situation de la Sécurité Alimentaire dans le Monde Arabe.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Pays Arabes | Exportations totales divisées par importations de produits alimentaires | Production alimentairepar personne(US$) | Moyenne calorique par personne et par jour | Revenu annuel par personne (US $) |
| 1. Pays arabes avec des problèmes de sécurité alimentaire
 |
| Algérie. | 6.7 | 111 | 3070 | 2720 |
| Lybie. | 11.1 | 113 | 3380 | 5860 |
| Soudan | 5.5 | 148 | 2270 | 640 |
| Syrie | 8.9 | 237 | 3070 | 1430 |
| Yémen | 4.9 | 44 | 2010 | 650 |
| Djibouti | 2.1 | 54 | 2270 | 1000 |
| Egypte | 6.9 | 199 | 3330 | 1270 |
| Jordanie | 4.7 | 120 | 2730 | 2490 |
| Lebanon | 2.4 | 258 | 3190 | 5520 |
| Maroc | 8.1 | 163 | 3110 | 1990 |
| Tunisie | 11.2 | 220 | 3280 | 2880 |
| West Bank and Gaza | 1.1 | 135 | 2240 | 1230 |
| 1. Pays arabes avec une bonne sécurité alimentaire.
 |
| Bahrain | - | - | 3110 | 24733 |
| Kuwait | 25.4 | 55 | 2800 | 30630 |
| Royaume d’Arabie Saoudite | 19.2 | 104 | 3250 | 12540 |
| UAE | 17.2 | 124 | - | 22583 |
| Qatar | - | - | - | 76000 |
| Oman | - | - |  | 24000 |

Source: IFPRI

1. Comme on le voit, la position du Liban, parmi tous les pays arabes, au point de vue sécurité alimentaire, est très honorable. La consommation journalière calorique par habitant est la plus élevée : 3190 calories par habitant et par jour. Ce qui est bien au delà de la norme de 1600 calories/jour/habitant.
2. Mais si nous considérons le niveau d’indépendance et de souveraineté de la sécurité alimentaire et la dépendance vis-à-vis de l’étranger la position du Liban est très mitigée, comme on le voit dans le tableau suivant :
3. Pays arabes très indépendants et souverains au point de vue sécurité alimentaire :
* Soudan, coefficient 5.2
* Syrie, coefficient 3.1
1. Souveraineté moyenne
* Egypte, coefficient 1.5
* Maroc, coefficient 1.1
1. Souveraineté très faible :

 -Tunisie, coefficient 0.5

 -Arabie Saoudite, coefficient 0.4

 -Algérie, coefficient 0.3

 -Liban, coefficient 0.3

 -Mauritanie, coefficient 0.2

 -Yémen, coefficient 0.2

 -Lybie, coefficient 0.1

 -Jordanie, coefficient 0.09

 -Kuwait, coefficient 0.06

 -U.A.E, coefficient 0.01

Source : IFPRI

1. Tout récemment, IFPRI, dans une réunion technique tenue, en coopération avec l’ESCWA, à Beyrouth, a avancé un nouveau concept et une nouvelle méthodologie, qu’il a développée avec la Banque Mondiale, basée sur :

-Le poids des enfants âgés de moins de 5 ans

-Le taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans

Pour calculer un coefficient intitulé GHI (Global Hunger Index).

-Si ce coefficient est ≤ 4.9%, cela veut dire que la situation de la sécurité alimentaire dans le pays est très bonne.

 -Si 5.00 ≤ GHI ≤ 9.9 la sécurité alimentaire est modérée.

 -Si 10.00 ≤ GHI ≤ 19.9 la sécurité alimentaire est mauvaise.

 -Si 20.00 ≤ GHI ≤ 29.9 la sécurité alimentaire est très mauvaise.

 -Si GHI ≥ 30% la sécurité alimentaire est très dangereuse.

Dans le cas du Liban, ce coefficient est plus petit que 5%. Cela veut dire qu’au Liban avec une consommation calorique/personne/jour de 3190 calories et de mortalité infantile très basse la sécurité alimentaire de la population Libanaise est très bonne.

Mais là où le problème se complique, c’est à partir de la situation tragique et catastrophique en Syrie, à partir de Janvier 2011, et l’afflux des réfugiés syriens au Liban.

Il y a tout d’abord l’afflux des 30.000 libanais qui ont investi et travaillé dans l’agriculture syrienne. Ils ont tout perdu et n’ont pas le droit d'être enregistrés comme réfugiés au Liban. Ils ont leurs parents, au Liban. Ils doivent s’acclimater à de nouvelles conditions .Ils sont réfugiés dans 136 villages au Liban Nord et dans la Békaa.

Puis il y a dans les environs des 70.000 réfugiés palestiniens qui doivent se répartir sur les camps des réfugiés palestiniens du Liban.

Enfin, il y a, dans les environs de 1 200.000 réfugiés syriens, dont 583 000 officiellement enregistrés dans les services locaux des Nations-Unis. Ils sont dispersés dans 1450 villages du Akkar, Liban Nord et Sud et dans les districts de Baalbeck et Hermel. Or ces régions sont des régions de pauvreté par excellence du Liban. Ils vivent surtout du trafic illégal des frontières, et de la transhumance de leurs troupeaux et des pâturages entre le Liban et la Syrie. Ces réfugiés ont subi le choc syrien d’une façon négative, car ils ont perdu leurs gains du commerce illégal et de leur déracinement de leurs foyers.

Cette situation déprimante de l’afflux des réfugiés, à partir de la Syrie arrive au mauvais moment, où la conjoncture économique du Liban est au plus bas. Le taux de croissance du PIB ne dépasse pas le 1%, au moment où il a été dans les environs de 3.5%, en 2011. Le Liban qui a toujours compté et considéré le tourisme comme premier pilier de son économie, a été amputé de ce secteur par le refus des pays du Golfe de venir estiver au Liban. Le taux d’inflation en général a été dans les environs de 4% en 2012, le prix des produits alimentaires a atteint 6% d’augmentation. Le Gouvernement a un autre problème qui a trait au service de la dette qui a dépassé les 60 milliards de dollars.

Dans ces conditions économiques sombres comment le Gouvernement libanais peut-il supporter l’afflux des réfugiés, dont le nombre est presque égal à sa propre population ?

En plus, il ne faut pas oublier que la majorité des réfugiés syriens profitaient des subsides et des services du Gouvernement Syrien. Ces dernières n’existent plus.

D’autre part, les régions du Liban, limitrophes de la Syrie, surtout le Akkar ou la Békaa Nord ont été affectées par la crise syrienne. L’agriculture de ces régions est dépendante, dans une large mesure, de la proximité syrienne. La baisse de la production agricole de ces régions vient s’ajouter à l’augmentation de la demande de nourriture des réfugiés. La situation est devenue très grave et critique.

Les autorités gouvernementales doivent intervenir et les importations de céréales et d’autres produits agricoles doivent augmenter.

Mais, d’autre part, beaucoup de ces réfugiés syriens surtout, ceux qui sont du côté frontalièr du Liban viennent avec leurs troupeaux et leur cheptel et d’autres produits agricoles et font le dumping de ces produits au Liban, au détriment des fermiers libanais. Une grande majorité de ces derniers ont été obligés de quitter leurs régions et aller ailleurs en quête de nouvelles opportunités.

**III. Les Problèmes nutritionnels au Liban**

Grosso modo et sans aller dans les détails des problèmes des enquêtes nutritionnelles, surtout celles conduites par l’Université AUB, les problèmes de sous-nutrition n’existent pas au Liban, si nous considérons seulement la population purement libanaise. Ce qui n’est pas le cas des réfugiés syriens et palestiniens, comme indiqué ailleurs.

Cependant, pour la population purement libanaise il y a des problèmes de déficience d’iode, de fer, de zinc et des vitamines A et D.

Dans une étude conduite par l’Université AUB, en 1999, comprenant un échantillon de 465 femmes au Liban Central, il a été trouvé que 60% manquaient de vitamine D, parce que les femmes manquaient d’exposition suffisante au soleil. (Fuleihan et Deeb 1999). Une initiative a été prise par le Ministre de la Santé, depuis 1971, pour l’iodization du sel de cuisine avec de l’iode de potassium. Mais, malheureusement, l’iodization effective du sel de cuisine au Liban, n’a commencé qu’en 1995. Actuellement, 11000 tonnes de sels iodés sont produites au Liban.

L’autre problème nutritionnel au Liban c’est la prédominance de l’obésité qui est devenue un problème majeur de la société libanaise. En 1997, une enquête nationale comprenant un échantillon de 501 hommes, âgés de plus de 20 ans, a été pris dans 6 mohafazats au Liban. Il a été trouvé que 45% ont du sur-poids et 14% sont obèses (Sibai et al. 2003). L’obésité est devenue un problème nutritionnel grave au Liban.

 **IV.Politiques d’intervention dans le domaine de sécurité alimentaire**.

Dans le temps, le gouvernement libanais était très actif en appliquant une politique de subvention de production et de consommation du blé et du sucre au Liban. L’Office de la Betterave Sucrière et des Céréales au Ministère de l’Economie et du Commerce poursuivait une politique très généreuse dans ce domaine.

 Mais cette politique a été arrêtée depuis 3 ans. L’approvisionnement en blé et en sucre se fait par l’intermédiaire du secteur privé, en suivant la concurrence et la loi du marché libre. Il faut admettre que l’augmentation des prix internationaux du blé a beaucoup aidé les agriculteurs libanais à profiter de cette hausse des cours sans qu’il y ait besoin de l’aide de l’Etat. Quant aux superficies irriguées qui étaient allouées à la production de la betterave à sucre, elles se sont converties à la production fourragère. Le Liban est devenu un exportateur de fourrages verts.

 Sauf pour quelques produits comme les bananes et l’aviculture, le Liban poursuit une politique de laisser-faire, laisser – passer, suivant les variations des cours internationaux et du marche libre des produits agricoles. Le Liban importe approximativement 65% de ses besoins alimentaires à l’étranger, surtout en ce qui concerne le blé (350.000 tonnes) les céréales fourragères et la viande rouge et les produits laitiers.

 Il y aurait une grande possibilité de faire une expansion dans la production animale, que ce soit pour la production laitière ou la production de la viande rouge bovine ou ovine, si un certain protectionnisme douanier est établi comme cela était fait pour l’aviculture est le bananier (pas moins de 70% de protection ad valorem).

 Dans ce cas la production laitière et de viande rouge on pourrait profiter d’un certain protectionnisme pour exploiter les 200.000 hectares de terres abandonnées qui peuvent être exploitées comme pâturages, en plus des terres irriguées pour la production des fourrages. Cette politique pourrait être poursuivie sans qu’elle soit nocive aux ressources naturelles du pays.

 Mais avant tout, et avant d’arriver a ce niveau de politique agricole il faut essayer d’effacer la conviction qui existe chez beaucoup de décideurs et politiciens libanais, comme quoi l’agriculture n’a pas d’avenir au Liban. Ce n’est pas vrai. C’est une conception fausse et dangereuse pour l’avenir du pays. Au contraire, on peut démontrer que, si on maintient des bonnes conditions de développement agricole l’agriculture a de grandes chances et beaucoup de possibilités d’avancer et de progresser.

 Cela veut dire que le Gouvernement Libanais doit être convaincu qu’il est possible d’avancer dans le secteur agricole. Et pour cela, il faut changer de politique générale et donner des priorités comme suit :

1. Considérer que la nourriture de la population est un droit inaliénable de celle-ci. C’est une partie intégrante de la sécurité alimentaire.
2. On ne peut pas ne pas développer l’infrastructure agricole (projets d’irrigation, voiries agricoles, terrassement, reforestation, etc…etc…)
3. Avancement des projets éducation/formation/vulgarisation/recherche agricole.
4. Donner une importance au rôle de la femme rurale dans le développement agricole et rural.
5. Donner une priorité au crédit agricole, surtout le crédit saisonnier, qui est très important aux petits agriculteurs.
6. S’occuper des problèmes marketing agricole, et surtout de tous les problèmes techniques et économiques d’après récoltes.
7. Ne pas oublier les problèmes de tenure agraire et les relations juridiques entre propriétaires et exploitants agricoles.

**V. Comment intégrer la nutrition dans les projets de développement rural ?**

Au Liban, il faut reconnaitre que le secteur public est loin de tout ce qui a trait à la nutrition. Dans presque tous les pays du monde les Ministères de l’Agriculture et de la Santé ont beaucoup à dire en ce qui concerne l’Alimentation et la Nutrition. Les considérations nutritionnelles doivent prédominer dans tout projet de développement rural. Depuis 1979, la Conférence Mondiale sur la Réforme Agraine et le Développement Rural (WCARRD) a expressément énoncée que des considérations nutritionnelles doivent prédominer la planification, la formulation, l’exécution et le suivi de tous les projets des développement rural.

Dans ce contexte, il faut qu’il y ait au Liban un organisme autonome groupant les Ministères de l’Agriculture, de la Santé Publique de l’Economie et du Commerce, qui puisse répondre aux questions suivantes.

1. Quelle est l’ampleur de la malnutrition dans le pays ?
2. Quelles sont les causes de cette malnutrition ?
3. Quelles sont les conséquences pour la Sécurité Alimentaire ?
4. Quelles politiques et programmes du gouvernement pour lutter contre la malnutrition ?

Il faut bien que les universités, les écoles d’agriculture et les ONGS soient associées à cet organisme public.

**VI. Suivi et évaluation des politiques nutritionnistes au Liban**

Comme nous l’avons observé, malheureusement, il n’y a pas de Ministère au Liban qui s’occupe de l’élaboration, suivi et évaluation de politiques nutritionnistes.

D’ailleurs il faut se poser la question suivante :

Est-ce que au Liban il y a une politique nutritionniste ? La réponse est négative. Aucun ministère ne s’en occupe.

C’est seulement le secteur privé, représenté par les ONGs qui sont plus intéressés dans ce domaine.

Tout d’abord, c’est l’Université AUB, dans le Département Agricole et Sciences Nutritionnelles et les autres universités qui donnent des cours et font quelques recherches dans le domaine de nutrition.

Il y a un grand nombre de nutritionnistes qui sortent, chaque année, des universités libanaises.

Notre organisation, LAND (Lebanese Association on Nutrition and Developement) a essayé avec le Ministère de l’Education et de l’Enseignement Supérieur, de rendre obligatoire l’enseignement de la science nutrition au Primaire Secondaire et Universitaire au Liban, comme c’est le cas en Europe aux USA et au Canada. Malgré le fait que l’idée a été bien acceptée par le Ministre malheureusement, elle n’a pas été suivie et appliquée par les services responsables du Ministère.

LAND a déjà entamé un autre projet de collectes de données statistiques sur la nutrition dans les zones administratives en dehors de Beyrouth. Celle-ci a été déjà bien suivie par AUB pour tout ce qui est recherche nutritionniste. Ce dont on a besoin ce sont surtout les données nutritionnistes des 25 districts, à majorité rurale. Le projet LAND, FAO continue.

**VII. Conclusion et recommandations.**

D’après cet exposé sur les défis de sécurité alimentaire et nutritionnelles au Liban, il s’est avéré que la population purement libanaise n’a pas de problèmes majeurs de nutrition, sauf quelques cas de déficiences d’iode, de zinc et des vitamines A et D, et des problèmes d’obésité. Mais le problème se complique par l’afflux de réfugies syriens et palestiniens au Liban, à la suite de la situation tragique syrienne. Ce sont surtout les régions frontalières du Akkar, Hermel et Baalbeck, qui sont les plus affectées.

Il ne faut pas que le secteur privé et les ONGs s’occupent, toutes seules des problèmes de sécurité alimentaire au Liban. Il faut qu’il y ait un office autonome public qui s’occupe de ces problèmes comme cela était expliqué dans les sections V et VI de cette présentation. En plus, il faut que cet organisme ait les prérogatives de :

* Combattre la faim pour réduire la pauvreté, surtout celle qui est due à l’afflux des réfugiés et surtout dans les régions pauvres de la frontière Nord et Nord Est.
* Prendre des actions prioritaires, avec les ministères principaux, pour les volets alimentation, agriculture et développement rural.
* En coopération avec le Ministère de l’Agriculture, le Ministère de l’Energie et de l’Eau et le Ministère de Développement Social, prendre toutes les mesures d’amélioration de la productivité agricole et renforcement des moyens de la sécurité alimentaire dans les communautés rurales pauvres.
* Mise en valeur et conservation des ressources naturelles.
* Renforcement de l’infrastructure rurale et l’élargissement de l’accès aux marchés.